



PAYS D'URFÉ

GUIDE
D'ACCUEIL
ENFANCE ET
JEUNESSE

2022 - 2023



SOMMAIRE

3

EDITO

4

ACCUEIL DU
JEUNE ENFANT

6

SOUTIEN AUX
PARENTS

8

SCOLARITÉ

12

LOISIRS

15

LES MÉTIERS



EDITO



Séverine PRAS
Vice-Présidente de la Communauté de
Communes du Pays d'Urfé,
en charge de l'action sociale



Madame, Monsieur,

Parce que l'enfance-jeunesse est une compétence portée par la communauté de communes du pays d'Urfé, et que nous avons la volonté d'informer au mieux les parents et futurs parents des services proposés sur notre territoire, nous vous proposons une deuxième édition de ce guide, dépassant cette fois le cadre de la petite enfance.

Vous y trouverez à nouveau :

- des infos sur les différents modes de garde*
- les missions du Relais Petite Enfance (RPE), pour les parents et les professionnels*
- des contacts pour le soutien à la parentalité*
- les informations relatives à la scolarité de vos enfants (liste et contacts des écoles, collègues, garderies, transports, restaurants scolaires, ...)*
- l'accès aux loisirs*
- Des informations sur les métiers (assistant maternel, animateur)*

Nous restons, comme toujours, à votre écoute pour toute remarque ou proposition afin de pouvoir apporter à notre territoire du Pays D'urfé le meilleur des services »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ

11 COMMUNES : Champoly Chausseterre Chérier Crémeaux Juré Saint Just en Chevalet Saint Marcel d'Urfé Saint Priest la Prugne Saint Romain d'Urfé La Tuilière Les Salles

40 place du Cèdre 42430 SAINT JUST EN CHEVALET

04 77 65 12 24 - contact@ccpu.fr

www.ccpu.fr - Facebook / Messenger : ComcomUrfé

Responsable de publication : Charles Labouré - Conception : CCPU

Impression : Easyflyer - Tirage : 500 exemplaires - Dépôt légal : octobre 2022



ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Le Pays d'Urfé compte 22 assistantes maternelles agréées par le Département de la Loire. Chacune peut accueillir à son domicile, selon son agrément, de 1 à 4 enfants. Pour obtenir leurs coordonnées ou des informations complémentaires, rendez-vous au Relais Petite Enfance (RPE).

De plus en plus d'opportunités sont proposées aujourd'hui aux assistantes maternelles pour se documenter, se former, échanger sur leurs pratiques : c'est le rôle du RPE. L'animatrice, en concertation avec elles, propose au fil de l'année des conférences avec des professionnels de santé (psychomotriciens, orthophonistes, ...), des réunions mensuelles d'informations (évolutions juridiques, directives de la PMI,...), et des formations régulières.

À DOMICILE

La garde à domicile répondra peut-être à vos besoins. Votre enfant est gardé directement à votre domicile familial par une personne que vous avez employée en amont ou par un organisme de prestation de services agréé. Ce mode de garde peut être partagé avec une autre famille. Le RPE peut vous accompagner dans vos démarches.

DEUX MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES EN PROJET

La MAM est un lieu créé à l'initiative de 2 à 4 assistants maternels qui ont fait le choix d'exercer ensemble leur activité. Après autorisation délivrée par le Département de la Loire, la MAM peut accueillir des enfants à partir de 2 mois et demi dans un lieu exclusivement dédié à la petite enfance (mobilier, aménagement de l'espace). Un projet doit voir le jour fin 2022 à Saint Just en Chevalet et un autre est en cours à Chérier.

AYEZ LE REFLEXE « RELAIS PETITE ENFANCE »

Ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement destiné aux parents et aux professionnels de la petite enfance est gratuit !

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le Relais vous informe sur les modes d'accueil présents sur le territoire, et vous accompagne dans vos premières démarches.

Votre enfant est accueilli par une assistante maternelle agréée ou une garde à domicile sur le territoire ?

Le Relais vous accompagne dans vos démarches administratives de particulier employeur (remplir un contrat, comprendre les congés,...)

Le Relais accueille également votre enfant avec son assistante maternelle ou sa garde à domicile pour des ateliers d'éveils (activités manuelles, ateliers musique...)



RELAIS PETITE ENFANCE

Violaine GÉROUDET

Avenue du 8 mai 1945
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

PERMANENCES D'ACCUEIL

Le mardi : 16h - 19h

Le jeudi : 14h - 18h

04 77 64 09 81

relais-st-just-en-
chevalet@fed42.admr.org



SITES RESSOURCES POUR VOS DÉMARCHES

<https://monenfant.fr>

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/portail/accueil.html>

<http://www.net-particulier.fr>

<https://www.loire.fr> à la rubrique << Aide et service >>
puis << enfance et parentalité >>



SOUTIEN AUX PARENTS



LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

Loire
LE DÉPARTEMENT

Que ce soit sur des situations de changements, des problématiques ponctuelles, mais aussi tout simplement sur des questions liées à votre rôle de parent, les professionnels du Département peuvent vous accompagner.

Avec la puéricultrice de la PMI, pendant la grossesse, après la naissance et au long des 6 premières années de l'enfant :

Amélie DURANTET

Infos et prise de rendez-vous au
04.77.23.24.21

Avec l'assistante sociale, pour faire le point sur vos droits, les aides possibles, les démarches administratives :

Valérie PERRET

Infos et prise de rendez-vous au
04.77.23.24.16

LE CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

Le CMP « les Iris », de Roanne, accompagne les enfants présentant des difficultés scolaires ou des troubles du comportement, par la consultation d'une équipe pluri-disciplinaire. Ces professionnels assurent des permanences à la maison de santé de Saint Just en Chevalet :

- Mme GALLAY, psychomotricienne
- Dr MOSCHETTI, pédopsychiatre
- Mme GARCIA ZAPATA, psychologue
- M. JACQUET, orthophoniste



Renseignements :

Magali BRAT
cadre de santé
04 77 44 31 71

PREVENIR, DISPOSITIF SAMEAD

« PREVENIR « Dispositif SAMEAD » a pour objectif de favoriser l'accès à des soins adaptés aux enfants et adolescents de 4 à 17 ans, présentant des difficultés psychoaffectives, d'apprentissage ou du comportement.

Il assure la prise en charge des soins (par des praticiens libéraux) de psychothérapie et de psychomotricité. Il collabore avec les pédopsychiatres du Centre Hospitalier de Roanne et Montbrison.

Toute famille qui rencontre des difficultés avec un enfant ou un adolescent doit en parler à un médecin : médecin traitant, médecin de PMI, médecin scolaire, pédiatre ou service médical, qui pourra l'orienter vers PREVENIR «Dispositif SAMEAD».

Actuellement le dispositif ne propose plus de permanence à Saint Just en Chevalet, mais les familles du territoire peuvent continuer à bénéficier du service sous forme de rendez-vous, assurés à Saint Germain Laval.

Infos et prise de rendez-vous :
Infirmière coordinatrice
06 01 22 74 41
Secrétariat
04 77 65 12 38
contact@prevenir42.org



À VOTRE ÉCOUTE

CAF de la Loire, territoire du Roannais : 04 77 44 87 60
Un travailleur social peut vous accompagner dans vos changements familiaux

Allo Parents - Bébé : 0 800 00 345
Ecoute, soutien et orientation des parents inquiets, de la grossesse aux 3 ans de l'enfant

Hôpital de Roanne - Pôle femme enfant : 04 77 44 31 01

Allo Parents en crise 0 805 282 300
professionnels (psychologues, conseillères conjugales et familiales, médiatrices familiales et autres professionnels de l'écoute)



SCOLARITÉ



Sur les 11 communes composant le Pays d'Urfé, 8 disposent d'une école. 5 d'entre elles sont regroupées dans 2 RPI.



Ecole publique



Ecole privée



collège public



collège privé



RPI La Tuilière - Saint Priest la Prugne



RPI Chausseterre - Champoly - Les Salles

Pour les plus grands, 1 collège public et 1 collège privé sont situés à Saint Just en Chevalet.

ECOLE PUBLIQUE DE SAINT JUST EN CHEVALET

Adresse : 181 route de Roanne

Contact : 04 77 65 04 09 - ce.0421511p@ac-lyon.fr

Direction : Sarah FRAGNE

Horaires scolaires : 8h30-11h30 et 13h30 16h30

5 classes

Cantine : Repas fournis par le collège Le Breuil et pris dans l'enceinte de l'école. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h. 2€ la séance, tarifs évolutifs en fonction du nombre de séances par mois et du nombre d'enfants concernés.

Ramassage scolaire : renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

ECOLE PRIVÉE DU SACRÉ CŒUR

Adresse : Place de Rochetaillée

Contact : 04 77 65 15 15 / 04 77 65 00 06

scstjust@orange.fr

Direction : Hubert MUZELLE

Horaires scolaires : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h30

2 Classes : maternelles + CP et CE + CM

Cantine : Repas pris au collège St Camille. Tarifs de 6€ à 78€ selon les classes.

Garderie : Garderie gratuite le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h le lundi, mardi et jeudi et 17h le vendredi

Ramassage scolaire : renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55

ECOLE PUBLIQUE DE CRÉMEAUX

Adresse : Place des tilleuls

Contact : 04 77 62 51 64
ce.0420229w@ac-lyon.fr

Direction : Vanessa GARDANT

Horaires scolaires : 8h30-12h et 13h30- 16h15

3 classes : maternelles + CP, CE1 + CE2 et CM1 + CM2

Cantine : La cantine a lieu à l'ESAT. Tarif unique de 4,30€ pour les maternelles et les primaires.

Garderie : Le matin, de 7h30 à 7h45 au tarif de 0,50€, puis gratuite de 7h45 à 8h35. Le soir, gratuite de 16h15 à 17h, puis 1,50€ de 17h à 18h15.

Ramassage scolaire : renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de La Loire 04 26 73 55 55

ECOLE PUBLIQUE DE LA TUILLIÈRE

Adresse : Le Bourg

Contact : 04 77 62 93 99 - ce.0420870t@ac-lyon.fr

Direction : Laly PONCET

Horaires scolaires : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

1 classe : CE2 + CM1 + CM2

Cantine : repas préparés sur place et pris à l'école. Tarif de 4,10€/enfant.

Garderie : 7.30-8.20 et 16.30-18.15. Tarif forfaitaire de 1,50€/jour/enfant.

Ramassage scolaire : Ligne de transport 276-01 du RPI St Priest-la-Prugne/La Tuillière (cars Bierce).

ECOLE PUBLIQUE DE CHÉRIER

Adresse : 1 rue des Ecoles

Contact : 04 77 63 17 81
ce.0421847E@ac-lyon.fr

Direction : Marie-Laure ROCHET

Horaires scolaires : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

2 classes : Maternelles + CP et CE1 + CE2 + CM1 + CM2

Cantine : Repas fournis par le Collège de Saint Just en Chevalet. Cantine dans l'enceinte de l'école. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h30. Gratuite, sous réserve d'adhésion au Sou des Ecoles (10€ par enfant, 5€ à partir du 3ème) + participation au goûter

Ramassage scolaire : Géré par la Région, un minibus dessert les hameaux.

ECOLE PUBLIQUE DE SAINT PRIEST LA PRUGNE

Adresse : Le Bourg

Contact : 04 77 62 91 64 - ce.0421809n@ac-lyon.fr

Direction : Camille FOURNIAL

Horaires scolaires : 8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h30

1 classe : maternelles + CP

Cantine : Les repas sont pris dans un bâtiment jouxtant l'école. 3,40€ par enfant.

Garderie : gratuite de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 17h. Payante de 7h à 7h30 et de 17h à au-delà (1,50€ par jour)

Ramassage scolaire : Renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

ECOLE PUBLIQUE DE CHAUSSETERRE

Adresse : 131 route de l'École

Contact : 04 77 65 05 77 - ce.0420559E@ac-lyon.fr

Direction : Violaine GONDY

Horaires scolaires : 8h30-11h30 puis 13h20-16h20

1 classe : CP + CE1

Cantine : Repas pris à l'Auberge de Chausseterre (150 m de l'école). Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : 7h15 - 8h30 et 16h20 - 18h. Forfait annuel de 60€ par enfant.

Ramassage scolaire : Deux lignes de transport scolaire desservent les 3 écoles du RPI Champoly Chausseterre Les Salles. Renseignements auprès du Sou des Ecoles ou auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

ECOLE PUBLIQUE DE LES SALLES

Adresse : 5 rue des Ecoles

Contact : 04 77 24 79 89 - ce.0421448w@ac-lyon.fr

Direction : Bernadette LEVIGNE

Horaires scolaires : 8H30 - 11H30 et 13h20 - 16h20

1 classe : Maternelles (TPS + PS + MS + GS)

Cantine : Repas pris à la salle des associations à côté de l'école. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : 7h - 8h20 et 16h20 - 18h. 60€ par an.

Ramassage scolaire : un départ a lieu tous les matins des Salles vers 8h pour les enfants scolarisés dans le RPI à Champoly et Chausseterre.

ECOLE PUBLIQUE DE CHAMPOLY

Adresse : Le Bourg

Contact : 04 77 65 02 26 - florian.brusch@ac-lyon.fr ou ce.0420187a@ac-lyon.fr

Direction : Florian BRUSCH

Horaires scolaires : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

1 classe : CE2 + CM1 + CM2

Cantine : Cantine située dans le centre du village. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : le matin de 7h30 à 8h20 , le midi 11h30 à 11h55 et le soir 16h30 à 18h00. Tarifs en fonction du quotient familial de 60 à 66€ par enfant à l'année.

Ramassage scolaire : départ de Chausseterre et Les Salles à 8h00 passage à Champoly vers 8h10 et arrivée à l'école de Chausseterre et les Salles à 8h25. Le soir départ de Chausseterre et Les Salles 16h20 passage à Champoly 16h30 et arrivé » à Les Salles et Chausseterre à 16h40.

COLLÈGE LE BREUIL - SAINT JUST EN CHEVALET

Adresse : rue du Breuil

Contact : 04 77 65 12 33 - ce.0420062p@ac-lyon.fr

Direction : Abdelaali BERYOUN

Horaires scolaires : 8h30 - 16h30

Scolarisation de la 6ème à la 3ème. 2 classes par niveau, 1 classe pour les 4ème.

Cantine : Repas réalisés et servis sur place.

Ramassage scolaire : Renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

<https://le-breuil.cybercolleges42.fr/>

COLLÈGE SAINT CAMILLE - SAINT JUST EN CHEVALET

Adresse : 1 boulevard de l'Astrée

Contact : 04 77 65 15 15 - colstcamdir@wanadoo.fr

Direction : Hubert MUZELLE

Horaires scolaires : 8h30 - 16h30

Scolarisation de la 6ème à la 3ème. 1 classe par niveau. Internat filles garçons.

Cantine : Repas servis sur place. Tarifs de 66 à 78€ selon les classes.

Ramassage scolaire : Renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

<http://www.college-saint-camille.fr/>

LOISIRS



La Communauté de Communes a dans ses compétences la gestion des temps extrascolaires. Elle finance dans ce cadre le service d'accueil de loisirs, et en a confié la gestion à l'association ADMR de Saint Just en Chevalet.

La CCPU accompagne également financièrement les associations du territoire qui ont une vocation intercommunale. C'est le cas de Musicadanse, qui intervient pour les habitants des 11 communes du Pays d'Urfé.

L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

À l'Accueil de Loisirs du Pays d'Urfé, Guillaume et Elisabeth accueillent les enfants de 3 à 11 ans, avec des actions spécifiques par tranche d'âge. L'accueil se fait à l'école publique de St Just en Chevalet, lors des petites vacances (sauf Noël), 6 semaines en juillet-août et le mercredi.

Les programmes sont communiqués aux communes et sur la page Facebook.com/accueil.deloisirs

Les Actions Jeunes s'adressent aux plus grands, à partir de la 6^{ème}. Les différentes sorties et activités sont choisies et montées par les ados au cours de réunions régulières. Un local dédié situé à Saint-Romain-d'Urfé accueille ponctuellement certaines animations.



ACCUEIL DE LOISIRS

Guillaume MASSON

96 boulevard de l'Astrée
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06 74 58 56 39

acm.paysdurfe@fede42.admr.org

MUSICADANSE

Ecole intercommunale de musique et de danse qui s'adresse à tous les publics à partir de 4 ans, Musicadanse a pour mission de proposer un enseignement musical et artistique de proximité, en adaptant son projet pédagogique aux réalités du territoire et des besoins de la population.

- Danse modern'jazz
- Eveil musical
- Parcours découverte (initiation à 3 instruments)
- Pratique instrumentale : violon, accordéon, synthétiseur, piano, chant, batterie, guitare, flûte traversière, mandoline, basse.
- Classe d'orchestre
- Chant, chorale

L'association crée également des évènements tout au long de l'année : scène ouverte, heure musicale, spectacle de danse, audition de fin d'année, ...

Les cours sont dispensés entre les locaux de l'école, situés dans l'ancienne gare, et l'ancienne salle des fêtes de Saint Just en Chevalet, rue de Thiers.



MUSICADANSE

11 rue de la Gare
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

RENSEIGNEMENTS :

06 40 92 81 75
musicadanse42@gmail.com

LA SEMAINE ENFANCE JEUNESSE

Depuis 10 ans, la première semaine des vacances scolaires d'automne est consacrée aux actions en direction des enfants du Pays d'Urfé, et de leurs parents.

C'est la « Semaine Enfance Jeunesse », issue d'un partenariat entre la CCPU, le Relais Petite Enfance et l'Accueil de Loisirs, avec la participation active des assistantes maternelles du territoire. Le programme est chaque année plus riche : bourse aux jouets, spectacles, ateliers ou conférences, jeux...

Après une année 2020 où la crise sanitaire nous avait contraints à des adaptations, en annulant les activités en présentiel, 2021 a permis le retour de cet événement annuel.

Notez la date pour 2022 : du 23 au 28 octobre !

Nouveauté pour cette édition : la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable se joint à nous pour faire programme commun.



BIBLIOTHÈQUES



Le réseau des bibliothèques est particulièrement actif. Il existe un relais bibliothèque animé par des bénévoles dans 9 communes.

Elles sont également réunies en réseau : l'Association des Bibliothèques du Pays d'Urfé, qui propose des animations et spectacles au fil de l'année.

CHAMPOLY

Point Com

04 77 65 07 51

Patricia Pend - Michèle Bourganel

CHAUSSETERRE

43 route de la Croix de Tour

04 77 65 10 31

bibliotheque@chausseterre.fr

Monique Goutorbe

CHÉRIER

7, rue des Ecoles

04 77 63 14 67

mairie.cherier@gmail.com

Gilles Tixier

CRÉMEAUX

Place des Tilleuls

04 77 62 82 66

bibliocremaux@orange.fr

Bernadette Gaudard

JURÉ

372 route de Saint Just

09 88 77 43 50

bibjure@gmail.com

Catherine Travard

SAINT-JUST-EN-CHEVALET

Rue de Vichy

bibliotheque@stjustenchevalet.fr

Marie-Hélène Arnaud

Michèle Bellet

SAINT-MARCEL-D'URFÉ

Mairie

04 77 62 53 67

bibliosm@free.fr

Marie-Pierre Dejob - Anne Durand

SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

21 bis, rue de Vichy

09 63 21 61 13

bibliothequedestpriest@gmail.com

Lucette Cazorla - Andrée Chantelot

SAINT-ROMAIN-D'URFÉ

32 place de la Mairie

04 77 65 05 01

bibstromaindurfe@gmail.com

Eliane Savatier

D'AUTRES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS ?



Diverses associations sur le territoire proposent d'autres types d'activités, sportives ou culturelles, pour les enfants. Rapprochez vous de votre mairie pour en connaître la liste :

Mairie de Champoly : 04 77 65 14 31 - mairie.champoly@wanadoo.fr

Mairie de Chausseterre : 04 77 65 10 31 - mairie@chausseterre.fr

Mairie de Chérier : 04 77 63 14 67 - mairie.cherier@gmail.com

Mairie de Crémeaux : 04 77 62 50 67 - mairie@cremaux.fr

Mairie de Juré : 04 77 62 55 13 - mairie@jure.fr

Mairie de La Tuilière : 04 77 62 92 93 - mairie.la.tuiliere.42@wanadoo.fr

Mairie de Les Salles : 04 77 24 72 66 - mairie.les.salles.42@wanadoo.fr

Mairie de Saint Just en Chevalet : 04 77 65 00 62 - mairie@stjustenchevalet.fr

Mairie de Saint Marcel d'Urfé : 04 77 62 53 67 - mairie.stmarceldurfe@free.fr

Mairie de Saint Priest la Prugne : 04 77 62 92 13 - mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr

Mairie de Saint Romain d'Urfé : 04 77 65 05 01 - st.romain.urfe@wanadoo.fr

LES MÉTIERS

J'aimerais travailler avec des tous-petits

Pourquoi ne pas devenir assistant(e) maternel(le) ?

Le métier d'assistant maternel, ou « nounou », a bien évolué. Les professionnels sont aujourd'hui entourés, accompagnés, formés, et peuvent également se retrouver à plusieurs sur des temps d'éveil collectifs, échanger sur leurs pratiques...



Pour vous renseigner sur ce métier et les démarches (réunions d'information du Département, demande d'agrément), contactez Violaine GEROUDET, animatrice du Relais Petite Enfance (RPE), au 04 77 64 09 81 ou par mail : relais-st-just-en-chevalet@fed42.admr.org

Elle vous donnera l'ensemble des informations, et pourra échanger avec vous sur les aspects concrets de la profession.

https://www.loire.fr/jcms/lw_1332874/fr/devenir-assistant-maternel

Coup de projecteur sur un secteur qui recrute : l'animation !

Être animateur ou animatrice c'est assumer une fonction rémunérée qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions, tout en développant des compétences utiles tout au long de son parcours personnel, social et professionnel.

Le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents, de manière ponctuelle, dans des organismes d'accueil collectif de mineurs (centres de loisirs, colonies de vacances, séjours de scoutisme, etc).

Bonne nouvelle : il est question que le BAFA soit bientôt accessible dès 16 ans !

Avant de prendre la décision de passer le BAFA, posez-vous quelques questions comme :

"est-ce que je suis sensible au bruit ?" : 40 enfants qui courent et crient dans un même espace, ça n'est pas rien.
"Est-ce que je suis patient(e) ?" : il vous faudra réexpliquer plusieurs fois les règles d'un jeu, et répéter des consignes à l'infini.

"Est-ce que j'aime travailler en équipe ?" : l'élaboration et la réalisation d'un projet pédagogique nécessitent une bonne cohésion dans le groupe.

Si vous pensez que ce métier est fait pour vous, inscrivez vous sur

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

La formation au BAFA est payante (environ 500€ à 1000€ selon les organismes).

De nombreuses aides et bourses sont offertes pour le passer.

Contactez le directeur de l'Accueil de loisirs ADMR du Pays d'Urfé pour vous guider. L'association peut vous rémunérer votre stage en contre partie du travail effectué au Centre.

Guillaume MASSON, 06 74 58 56 39



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ



40 place du Cèdre
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET
04 77 65 12 24
contact@ccpu.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h00
Mercredi :
8h30 - 12h



santé
famille
retraite
services